COMMISSION DES VELODROMES ROMANDS
Michel **VAUCHER**, **Président**
Av.Recordon 16
1004 **LAUSANNE** / **SWITZERLAND**

RÉUNIONS SUR PISTE 2024

VÉLODROME DU CENTRE MONDIAL DU CYCLISME AIGLE

REGLEMENTS

PARTICIPATION :

Sur inscription préalable ou sur invitation de l'organisateur.
Ces réunions sont ouvertes à tous les coureurs **licenciés**, ayant l'expérience de la piste.

Licence 2024 obligatoire.

Pour les coureurs débutants, nous exigeons un papier de leurs entraîneurs, qui certifient, qu'ils sont aptes à courir sur piste.

Catégories autorisées :

- Élites, Amateurs, Juniors confirmés et Féminines Élites = pistards
- Master confirmés, **sur invitation**.
- Féminines, Juniors débutants et cadets, ayant pratiqués la piste.
- Écoliers U13, U15 (2010/2011)

Les Juniors débutants peuvent participer aux courses, avec la catégorie Féminine, Cadette et Cadet.
Lors de leur premier « Podium » ils passent dans la catégorie Pistards.

Si nous avons plus de 20 coureurs inscrits, nous ferons une course de sélection en début de la soirée, afin de déterminer les 20 coureurs qui prendront part à la réunion. Pour les coureurs non sélectionnés, une course de consolation sera organisée selon le nombre de coureurs éliminés.

Développements :

Catégorie Écoliers U13	**max. 7, 01m (52 x 16 ou 49 x 15)**
Catégorie Écoliers U15	**max. 7, 01m (52 x 16 ou 49 x 15)**
Catégorie Cadets U17	**max. 7, 01m (52 x 16 ou 49 x 15)**
Catégorie Juniors	**Libre**
Catégorie Master	**Libre.**
Catégorie Pistards	**Libre.**

☎ + **Fax :** 41 (0) 21 / 624 24 88 - **Mobile :** 41 (0) 79 / 451 27 66
E-mail : vaucher.michel@bluewin.ch

COMMISSION DES VELODROMES ROMANDS
Michel **VAUCHER**, **Président**
Av.Recordon 16
1004 **LAUSANNE** / **SWITZERLAND**

DISCIPLINES :

Catégorie Pistard.
OMNIUM 4 à 5 disciplines selon le nombre de coureurs.

Catégorie Juniors, Féminines et Cadets.
OMNIUM 3 à 4 disciplines selon le nombre de coureurs.

Catégorie Master.
OMNIUM 2 à 3 disciplines

Catégorie Écoliers U13, U15.
Omnium 2 disciplines.

MADISON : Sur sélection uniquement.

RÈGLEMENT OMNIUM :

Toutes les épreuves à l'exception de la course aux points, donnent lieu à un classement complet. Pour ces épreuves seulement, chaque vainqueur se verra attribuer 40 points, chaque deuxième se verra attribuer 38 points, chaque troisième se verra attribuer 36 points etc.
Avant le départ de la course aux points, un classement actuel avec le total des points doit être établi et les coureurs débuteront la course aux points avec leurs points accumulés au cours des premières épreuves. Les coureurs ajouteront ou perdront des points de leur total, sur la base des tours gagnés et perdus, ainsi que sur la base des points remportés lors des sprints, durant la course aux points.
Le classement général final de l'omnium évoluera par le biais de la course aux points. Le gagnant de l'omnium sera le coureur ayant obtenu le plus de points.

Tous les coureurs Juniors, participant dans la catégorie Pistards, se verront attribuer un bonus de 3 points au classement.

☎ + **Fax :** 41 (0) 21 / 624 24 88 - **Mobile :** 41 (0) 79 / 451 27 66
E-mail : vaucher.michel@bluewin.ch

COMMISSION DES VELODROMES ROMANDS
Michel **VAUCHER**, **Président**
Av.Recordon 16
1004 **LAUSANNE** / **SWITZERLAND**

FINANCE D'INSCRIPTION :

Écoliers :	**Gratuite**
Féminines, Cadets :	**Frs. 15.- / Eur. 15.-**
Juniors débutants :	**Frs. 15.- / Eur. 15.-**
Pistards - Juniors :	**Frs. 20.- / Eur. 20.-**
Master	**Frs. 40.- / Eur. 40.-**

Inscription, Qui sera versée intégralement, pour la formation.

INSCRIPTIONS :

Toutes les inscriptions doivent être payées 6 jours avant les Réunions.
Par CCP.
Les inscriptions le jour de la Réunion, ne seront plus acceptées.

17-373876-2 Commissions des Vélodromes Romands 1004 Lausanne

Ces modifications, pour une question d'organisation.

DOSSARDS :

Un dossard mal placé, entraîne le non-classement du coureur.

Licence en dépôt pour recevoir les dossards.

Jeudi de 18h00 à 18h45 au vélodrome (2 dossards)
Samedi de 16h00 à 16h45 au vélodrome

Tous les coureurs inscrits qui n'ont pas retiré leur dossard avant 18h45, sont considérés comme non partant.
Idem pour les heures du samedi.

En cas de retard justifié, veuillez prévenir au no. 079 451 27 66, de l'heure de votre arrivée. Les responsables pourront vous autoriser éventuellement à prendre le départ des prochaines courses.

COURSES :

Dès 19H00
Les règlements UCI (N) sont appliqués selon les disciplines de la soirée.

☎ **+ Fax :** 41 (0) 21 / 624 24 88 - **Mobile :** 41 (0) 79 / 451 27 66
E-mail : vaucher.michel@bluewin.ch

COMMISSION DES VELODROMES ROMANDS
Michel **VAUCHER**, **Président**
Av.Recordon 16
1004 **LAUSANNE** / **SWITZERLAND**

PLANCHE DE PRIX :

Pistards : Frs. 100.- /80.- / 60.- / 50.- / 40.-

Féminines, Cadets et Juniors débutants : Frs. 80.- / 60.- / 50.- / 40.- / 30.-

Écoliers : Prix en nature aux 3 premiers.

Madison : Frs. 100.- pour la 1ère équipe.

Poursuite : Frs. 80.- / 40.-

Masters : Bouquet au vainqueur.

Proclamation des résultats et remise des prix : env. 15 à 20 min. après la dernière course.
Résultats complets et photos le lendemain sur le site du www. vélodromes.ch et sur accv.ch

IMPORTANT:

Les athlètes se présentent au podium pour la remise des prix, avec les maillots de leur CLUB.
Sans leur présence, aucun prix ne sera délivré.

Les organisateurs se réservent le droit de changer l'horaire et le déroulement des réunions selon le nombre de coureurs ou d'événements extérieurs survenus aux derniers moments.

La Commission des Vélodromes Romands, décline toutes responsabilités en cas de chutes, dégâts matériel et vol.

☎ + **Fax :** 41 (0) 21 / 624 24 88 - **Mobile :** 41 (0) 79 / 451 27 66
E-mail : vaucher.michel@bluewin.ch